

# NEGOCIATIONS POLITIQUES INTER-CONGOLAISES COMMISSION HUMANITAIRE, SOCIALE ET CULTURELLE

## RESOLUTION RELATIVE A LA CULTURE ET A LA COHABITATION

### INTERETHNIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Nous, Participants aux Négociations Politiques Inter-Congolaises, Délégués du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), du Mouvement de Libération du Congo (MLC), du Rassemblement Congolais pour la Démocratie - Mouvement de Libération (RCD/ML), du Rassemblement Congolais pour la Démocratie - National (RCD/N), des Maï Maï, des principales formations et organisations de l'Opposition Politique et de la Société Civile/ Forces Vives de la Nation, réunis à Sun City en République Sud Africaine, du 25 Février au 11 Avril 2002 ;

**Considérant** l'Accord pour un cessez-le-feu en République Démocratique du Congo signé à Lusaka les 10 juillet, 30 juillet et 31 août 1999 ;

**Considérant** les différentes résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies relatives aux Négociations politiques inter-congolaises ;

**Rappelant** la Déclaration des Principes fondamentaux signée à Lusaka le 4 mai 2001 par les parties signataires de l'Accord précité, l'Acte d'Engagement de Gaborone signé par les Représentants des Composantes aux Négociations politiques inter-congolaises en date du 24 août 2001

**Rappelant** le Règlement d'Ordre Intérieur des Négociations Politiques Inter-Congolaises adopté en date du 8 mars 2002 à Sun City, spécialement à son article 10, relatif à l'organisation des Commissions ;

**Conscients** que la culture et les arts sont une particularité très positive de la nation congolaise, et de ce fait doivent connaître une promotion ;

- **Conscients** que la jeunesse congolaise doit être protégée et encadrée par le biais de l'éducation, des sports et de loisirs ;
- **Conscients** que la multitude d'ethnies dans notre pays constitue plus une richesse culturelle qu'une mosaïque de langues ;
- **Conscients** de la nécessité pour les différentes ethnies d'oeuvrer en paix en vue de reconstruire le pays ;
- **Conscients** de la nécessité pour les congolais de préserver l'unité et la cohésion nationale ;

**Invitons** les autorités de la République Démocratique du Congo à mettre sur pied une politique de promotion de la culture et des arts, du sport, de protection de la jeunesse, de préservation de la paix et de l'harmonie entre les différentes communautés nationales, en particulier des mesures visant à

- Protéger et promouvoir la culture, les arts, les loisirs sains et les sports ;
  - Protéger et encadrer la jeunesse ;
  - Bannir la discrimination tribalo-ethnique, la xénophobie et l'intolérance ;
  - Encourager la convivialité inter-éthnique et favoriser les échanges et l'intégration interculturelle ;
  - Intégrer l'autorité coutumière dans la prévention et le règlement des conflits ;
  - Mettre en place une commission parlementaire permanente sur les problèmes liés aux conflits ethniques ;
- Edicter des lois sur l'équité et le droit à tous aux privilèges et avantages liés à leur appartenance à la nation et réprimant le tribalisme ; et
    - Edicter des lois foncières garantissant le droit des uns et des autres.

**Lançons** un appel aux communautés nationales à la culture de la paix de la démocratie à la cessation de toute sorte d'hostilités inter-éthniques et au règlement pacifique des conflits en y associant les autorités coutumières, garantes des valeurs ancestrales, ainsi que les communautés religieuses gardiennes des valeurs et des vertus d'amour, de justice et d'équité sociale.

**Demandons** vivement aux autorités congolaises de mettre en place l'Office de la Grande Médiation. Il sera dirigé par un Grand Médiateur National assisté de onze médiateurs provinciaux s'appuyant à leur tour pour l'exercice de leurs fonctions sur des médiateurs territoriaux.

**Lançons** un appel aux pays voisins et frères de la République Démocratique du Congo, de contribuer par des actions appropriées au maintien de la paix, non seulement au sein des communautés transfrontalières mais aussi dans les localités et les villes ou celles-ci cohabitent.

Fait à Sun City, le 09 Avril 2002

Les participants aux Négociations Politiques Inter-congolaises